

CHAMBORD

Pascal Marry

Le titre de la communication à Chambord le 29 juin 2019 à 15 h 45 :

L'équitation Française,

Les sources de la singularité de notre tradition nationale

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur Général

Mesdames, messieurs, chers amis.

D'abord, je veux saisir l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier le président du CRE CVL Pascal Debout, ainsi que son directeur Clément Millet et notre amie Danielle Lambert. Ils ont été à l'origine de cette journée. Je dois aussi souligner combien je suis honoré d'y participer au milieu d'un tel aéropage pour ces journées de Chambord qui resteront sans doute dans les mémoires.

Je me suis engagé à étudier aujourd'hui avec vous ce qui fait la singularité de notre tradition équestre nationale, au point qu'elle a pu faire l'objet d'une forme de reconnaissance institutionnelle très forte en étant désormais inscrite au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

En effet, pour être reconnue en tant que telle, il faut bien que notre culture équestre ait des propriétés particulières et distinctives. Alors la question, naturellement, c'est : lesquelles, exactement ?

Je sais bien que c'est un défi d'altitude d'aborder cette question. Elle est déjà bien éclaircie dans le dossier monté à l'IFCE par Patrice Franchet D'esperay en 2011 avec le ministère de la Culture sous l'autorité de Pascal Liévaux et déposé auprès de l'UNESCO.

Pour aller au-delà, il va falloir aller au bout de ce qu'est l'équitation, c'est-à-dire décortiquer la relation qui peut se construire entre le cheval et l'homme pour fabriquer l'équitation. Ce propos passe inévitablement par un raisonnement qui sort un peu du regard habituel porté sur l'acte équestre dans notre corpus. Il peut même apparaître un peu abstrait, mais il ne l'est pas du tout. Disons que ce sera peut-être un peu conceptuel. Je m'en excuse d'avance et j'espère que cela va rester compréhensible par les non spécialistes. Vous en jugerez.

Introduction

De quoi parle-t-on exactement lorsqu'on parle d'équitation. Vous conviendrez avec moi que si nous disons que l'équitation c'est l'art d'aller à cheval, comme le fait le dictionnaire, cela évite le sujet. Il me faut donc commencer par vous proposer une définition opérationnelle pour le sujet qui nous occupe. Ma proposition :

« L'équitation c'est l'ensemble des savoirs pratiques efficaces de l'utilisation du cheval monté ».

Je choisis cette définition, qui est celle dont je me sers depuis les années 70 dans mes cours, parce qu'elle est pratique et robuste. Elle fixe un périmètre clair à son objet et permet d'y réfléchir. Elle a également l'avantage d'être adossée à la notion anthropologique de « technique » définie par Marcel Mauss comme « savoir pratique efficace ». Marcel Mauss est un philosophe et sociologue français important qui a beaucoup travaillé sur les techniques et notamment les techniques du corps.

Nous pouvons déjà noter que la notion d'efficacité qui apparaît ici dans la définition, renvoie forcément à un but poursuivi. Ce qui est, toujours le cas lorsqu'on monte à cheval. C'est toujours pour faire quelque chose que l'on monte à cheval. Pour chasser ou voyager ou autre, ou alors pour modifier le comportement du cheval sous la selle en le dressant. Ainsi cette définition marque le fait que nous parlons bien d'une pratique, même si elle fait appel à des connaissances diverses.

Dans tous les cas se pose la question de la communication entre les deux acteurs. C'est elle qui fait la substance de l'équitation. Et cette communication dépendra *in fine* de la technique équestre et de l'habileté du cavalier, ainsi que de sa sensibilité, à s'ajuster à sa monture et éventuellement à la transformer.

Il est usuel de parler de tour de main lorsqu'on évoque l'habileté d'un artisan ou d'un artiste. Et bien, nous autres, cavaliers, pouvons parler d'un « tour de corps », tant la communication avec le cheval monté implique la totalité du corps du cavalier. Nous sommes clairement du côté de l'habileté pratique du corps du cavalier tout entier.

Ici, je vais aborder le sujet de l'équitation par le biais de la question de la transformation du cheval par l'écuyer. C'est en étudiant de près les conditions de la formation du cheval que l'on va au cœur de la communication entre les deux acteurs et que l'on peut décomposer les registres et les éléments qui organisent cette communication. Il s'y retrouvent les savoirs de l'équitation dont la maîtrise intellectuelle, et surtout pratique et corporelle par l'écuyer, vont lui permettre de créer le cheval dressé.

Pour répondre à ce défi, je propose d procéder en trois parties :

1 partie : L'équitation, traduction de la sensibilité de la civilisation qui la porte.

2 eme partie : L'équitation, langage des corps à la grammaire fragile

3 eme partie : L'équitation de la légèreté, élément patrimonial

1 partie : L'équitation, traduction de la sensibilité de la civilisation qui la porte.

La transformation du cheval sorti de l'élevage nécessite une première approche à pied, suivie d'une adaptation psychologique à la selle et au cavalier, ainsi qu'un premier apprentissage sommaire permettant un minimum de contrôle de ses déplacements. C'est ce que nous appelons le débouillage dans notre jargon équestre.

Le débouillage

Cette entrée dans le processus de transformation du cheval destiné à la selle est bien identifiée, bien connue et parfaitement isolée. Elle précède, prépare et permet le dressage proprement dit. C'est une sorte de tronc commun préalable à tous les dressages et à toutes les utilisations du cheval monté.

Nous observons qu'il y a une infinité de méthodes pour débouiller les chevaux, comme il y a une infinité de cultures dans lesquelles on monte à cheval. Il y en a des douces et des brutales, des rapides et des plus lentes. Dans tous les cas, à l'issue du débouillage, le cheval doit accepter la selle et le cavalier, être capable d'accélérer, de ralentir et de tourner sous le contrôle sommaire de son cavalier. Autrement dit le cheval a appris et accepté de laisser contrôler son déplacement de façon globale et approximative par son cavalier. Et je ne parle pas du maniement du cheval à pied qui n'est pas du tout dans le périmètre de cette conférence.

La remarque importante ici, c'est que si toutes les cultures équestres séparent le débouillage du dressage proprement dit, les méthodes et les procédés pour le débouillage sont extrêmement diversifiés. Ils évoluent avec le temps et n'échappent pas à l'influence de la sensibilité du contexte social au sort des animaux.

Le dressage proprement dit :

Le dressage va consister, en premier lieu, à perfectionner la communication entre le cheval et le cavalier, dans la suite du débouillage, afin de renforcer la précision du contrôle exercé par le cavalier sur les déplacements du cheval. Ce dressage est alors progressivement et rapidement orienté vers l'usage envisagé ultérieurement pour le cheval après son dressage. Nous pourrions dire même, pour le « métier » auquel le cheval est destiné. Ceci est vrai depuis l'aube des temps, depuis le moment où, après une domestication essentiellement alimentaire, les chevaux sont utilisés montés. C'est toujours vrai partout et tout le temps, au-delà d'une diversité de dressages finalement assez superficielle. Les peuples cavaliers vont toujours trouver des moyens adaptés à leur environnement et leurs besoins pour maîtriser efficacement la vitesse et la direction de leurs chevaux.

Or, à partir de ce que les spécialistes appellent le « tronc commun napolitain » du XV siècle, il y a une véritable rupture. A côté des diverses pratiques équestres à caractère utilitaire et

fondées sur le contrôle du déplacement du cheval, au moment de la Renaissance, apparaît une approche totalement inédite de la formation du cheval. Dans une Renaissance buissonnante, comme toutes les grandes métamorphoses culturelles de l'humanité, l'équitation, au même titre que tant d'autres domaines de la culture, de l'art et des techniques, sera abordée autrement. Il sera inventé une forme d'équitation de Cour où l'on fait danser les chevaux pour afficher la qualité propre du cavalier et finalement sa propre distinction. Cette distinction de l'homme à cheval, dans la pratique de l'équitation de Cour, s'exprime à travers l'emprise manifeste qu'il a sur sa monture. Ainsi, nous ne sommes plus ici dans le contrôle du déplacement puisqu'on ne va nulle part. C'est la relation homme/cheval, autrement dit l'art pour l'art, qui devient le sujet des préoccupations. Ainsi, l'évocation de la tradition équestre française, et surtout sa singularité, trouve très naturellement sa place dans cette journée dédiée à la Renaissance. C'est le contrôle de la locomotion du cheval.

En effet, cet apport napolitain va opérer subtilement une séparation structurelle des approches du dressage. Et il se trouve que les écuyers français trouvent une voie originale pour prolonger les logiques nées de la découverte napolitaine.

Les Français choisissent une voie éloignée de la brutalité habituelle qui préside aux relations entre les hommes ainsi qu'aux relations entre les hommes et les animaux à cette époque. Ceci, grâce à deux personnages fondateurs, Salomon de la Broue et Antoine de Pluvinel évoqués avant moi aujourd'hui. Pour comprendre l'importance de leur apport, il faut simplement connaître les pratiques habituelles de leur temps où personne n'était tendre avec les animaux. Ni d'ailleurs avec les autres humains.

Lorsqu'il s'agit de rendre le cheval aisé à conduire pour un but externe à la relation homme/cheval. Par exemple le voyage, la chasse, la guerre, le tournoi, le jeu, etc la formation du cheval consiste à un installer un dispositif simple et codé pour en contrôler le déplacement. C'est une approche que l'on peut appeler « globale » car le cheval est considéré et conduit très globalement par son cavalier dans l'action. Et celui-ci va graduer son dressage, et donc son travail, en fonction de la précision nécessaire à l'usage prévu pour le cheval. Le cavalier n'attend pas la même précision en matière de contrôle de la vitesse et de la direction, selon qu'il prévoit de guerroyer ou de se promener, par exemple. Il y a donc bien une simple gradation de l'exigence du dressage en fonction du « métier » à venir prévu pour le cheval à l'intérieur d'un système unique qui vise **au contrôle plus ou moins exigeant du déplacement du cheval monté.**

Par contre si le projet envisagé pour le cheval est orienté vers l'équitation de Cour, et là nous sommes évidemment du côté du « tronc commun napolitain », l'écuyer sera conduit à aller au-delà et d'introduire une approche différente et infiniment plus complexe du système de communication qui n'est plus globale mais devient alors analytique. Il visera non pas le simple contrôle du déplacement, mais le contrôle de ce que nous appelons la locomotion du

cheval. Il s'agit de rendre possible la réalisation de ce que nous appelons « le rassembler ». C'est la seule façon de « faire danser » le cheval afin de l'inscrire dans l'équitation de Cour.

Avec ce qui se passe dans ce processus de transformation du cheval sous la selle vers le rassembler, nous disposons d'un modèle que je qualifierai d'extrême, parce qu'il permet d'aboutir à un contrôle extrême du cheval.

C'est pourquoi je pars dans cette direction pour construire mon raisonnement.

Or, en arrière plan, va se jouer une question centrale qui tient à la sensibilité et aux représentations que les écuyers ont en tête, du fait de la culture dont ils sont issus. Selon le cas, la communication peut être fondée plutôt sur des logiques de contraintes et de domination ou plutôt pensée dans le cadre d'un accord consenti. Tout est là.

Il en va avec les chevaux comme dans l'entreprise, par exemple. Il est possible de diriger une entreprise par la contrainte et la peur ou, au contraire, par une forme d'accord consenti. Si une logique l'emportait clairement sur l'autre en termes d'efficacité globale, la moins bonne aurait été abandonnée depuis longtemps. Or les deux logiques coexistent. Ce qui veut dire que les deux voies sont possibles.

Pour le contrôle des chevaux, ces deux conceptions fonctionnent suffisamment pour qu'aucune ne se soit imposée de façon universelle. Nous souhaitons essayer d'en étudier les conséquences sur le temps long. C'est ma deuxième partie.

2 eme partie : L'équitation, langage des corps à la grammaire fragile

L'équitation savante, issue des travaux napolitains du XV siècle, repose sur l'exploitation du rassembler qui, lui-même repose sur l'installation d'un dispositif de communication complexe. Ce dispositif de communication nous l'appelons « **la mise dans les aides** ». Et dans le cas de l'équitation savante, la mise dans les aides va jusqu'à différencier les actions de mains entre elles, ainsi que les actions de jambes entre elles, et à **codifier** ces différenciations. Ces différenciations subtiles des actions du cavalier devront avoir un effet de système ou de structure qui débouchera sur le contrôle alors possible de la locomotion et ouvrira la voie royale vers le rassembler.

Le contrôle de la locomotion, c'est un contrôle total du cheval, dans toutes ses dimensions. C'est le premier résultat du dressage savant, qui ouvre alors à des mouvements équestres inédits et spectaculaires. En effet, la mise dans les aides raffinées rend possible le contrôle du cheval sur tous les plans de façon simultanée, **aussi bien sur le plan mental que sur plan biomécanique**.

C'est pourquoi, dresser un cheval vers l'équitation savante, cela revient à le « mettre dans les aides » complexes. D'où l'expression « cheval bien mis » pour dire bien dressé.

Bien mis, c'est simplement le diminutif de « bien mis dans les aides » en réalité.

Une autre voie existe, c'est le travail en force et en contrainte. Il est fondé sur une représentation très mécaniste du cheval et correspond à une approche physiquement radicale de la relation aux animaux. Cette voie ne fait pas complètement l'impasse sur les nécessités de communication, ou sur la mise dans les aides, mais n'est pas centrée sur elle comme l'installation d'une communication préalable à l'action. A l'inverse, cette approche est centrée sur le mouvement équestre recherché. Cette alternative se traduit par une équitation musclée où l'action du cavalier est lourde et visible. D'où, par contraste, la valeur subtile accordée à la discrétion des aides pour les tenants de la voie française.

Dans le cas de la primauté de la mise dans les aides sur le mouvement du cheval et alors objet central du travail de son formateur, celui-ci va réaliser cette condition de contrôle complexe, en installant progressivement son dispositif de communication en préalable à toute demande de mouvement.

Ce dispositif doit aboutir à ce que nous appelons « le langage des aides ». Or Le mot de langage n'est pas un effet de style mais un dispositif technique terriblement efficace.

En effet, comme son nom l'indique, le langage des aides n'est pas un codage mais un langage. En clair, l'action du cavalier sur sa monture par l'intermédiaire de son propre corps (assiette, jambes et mains) sera toujours un signal complexe car composé de signaux multiples. Comme un mot est fait de lettres multiples. C'est l'agencement des lettres qui fait le mot, comme c'est l'agencement simultané des multiples actions du cavalier (5 au moins avec l'assiette et les deux mains et les deux jambes) qui fait la commande ainsi composée.

Des lors qu'une demande est constituée d'effets multiples, **apparaît une dimension nouvelle** : Chacun des éléments de la demande peut être émis avec une intensité variable.

Ainsi apparaît la notion d'intensité relative. Elle est très importante. Si une jambe l'emporte sur l'autre, la plus faible est quand même là. Et de même pour l'action d'une main par rapport à l'autre.

Cette question de l'intensité relative introduit donc un nuancier essentiel. **C'est cette maîtrise de l'intensité relative de chaque élément de la demande du cavalier qui permet l'expression de sa sensibilité et ouvre à la dimension artistique de l'équitation savante.** Ainsi cette action du cavalier porte alors, au-delà du simple mot, un phrasé que le cavalier peut nuancer. C'est ce qui fait langage. Et c'est ce qui ouvre à une autre dimension puisque c'est techniquement ce qui rend possible ce que nous appelons, en dressage de compétition, les transitions d'un mouvement à l'autre ou d'une allure à l'autre.

La possibilité des transitions fluides et cadencées entre les mouvements, est le second résultat, annoncé précédemment de l'utilisation d'une communication de type langage et non de type codage.

L'importance des transitions est inscrite dès début de l'histoire des sports équestres au XX^{eme} siècle dans les textes qui fondent le dressage sportif international et qui sont rédigés par le Général Decarpentry et le général Allemand Von Holzig-Berstett.

En clair, la transition contrôlée, c'est l'administration de la preuve que le cheval répond à un langage plus qu'à une contrainte.

Et c'est justement ce qui correspond à notre tradition nationale. Ce qui me conduit à passer logiquement à ma 3^{eme} partie.

3^{eme} partie : L'équitation de la légèreté, élément patrimonial

Cette mise dans les aides doit être réalisée pas à pas pour réussir. Le cavalier écuyer va installer des conventions codées pour chacune des aides, puis va devoir émettre plusieurs codes simultanément. Et au delà, en fonction de ce qu'il ressent des réactions du cheval à ses interventions, il va doser chacune de ses actions. Les réguler.

La cohérence du dosage de l'intensité relative de chaque action simultanée ouvre à des réactions du cheval totalement contrôlables par le cavalier. Autant dire que cela ne peut fonctionner que si l'essentiel est intériorisé totalement chez les deux protagonistes. Le cavalier ne pouvant se concentrer que sur une ou deux actions à la fois, il faut que tout le reste soit parfaitement installé. Il doit arriver au point où l'on peut quasiment dire : le cavalier le pense et le cheval le fait. C'est ce qui se passe avec un musicien. Il ne peut interpréter une œuvre qu'après avoir totalement intériorisé sa partition comme la capacité de la traduire spontanément de façon concrète avec son instrument.

C'est ce que nous autres Français appelons « la légèreté » dont le Général L'Hotte a donné, dans son ouvrage, Questions Équestres, une définition indépassable. Je la rappelle pour mémoire :

La légèreté c'est : « ***la mise en jeu par le cavalier et l'emploi que fait le cheval des seules forces utiles au mouvement envisagé*** ».

Mais, le passage en force reste une tentation permanente car intuitivement, elle apparaît comme porteuse de raccourcis alors que justement, c'est tout le contraire.

La mise dans les aides préalable à tout mouvement entraîne une communication entre l'écuyer et l'animal telle, lorsqu'elle est aboutie, qu'il n'y a aucun rapport entre la force de l'action du cavalier et la puissance de la réaction du cheval.

C'est l'inverse de l'utilisation de la contrainte où la puissance de la réaction du cheval est proportionnelle à la force mise en jeu par le cavalier. D'où la discrétion des aides dont les auteurs classiques font mention comme une qualité fondamentale de l'acte équestre.

La singularité de la tradition équestre française repose sur ce choix originel des anciens. Et, bien sûr, sur le respect de cette philosophie par les successeurs. Je ne m'attarderai pas ici sur

les conditions sociales et politiques qui placent la France dans une situation particulière entre le XV et le XVIII siècle, avec son Etat royal puissant et centralisé et les conséquences sur la circulation des idées.

Dès les premiers auteurs français, dans les tous premiers ouvrages d'équitation parus au XVI siècle, ceux-ci choisissent de se concentrer en priorité sur « la cervelle » du cheval plutôt que sur ses muscles et privilégient la douceur sur la contrainte (Pluvinel et de la Broue). Pourtant, ce n'était pas la mode.

Ce qui correspond à la logique de la primauté à la mise dans les aides. Et il se trouve que, en France, tous les praticiens et tous les auteurs suivants, empruntent unanimement cette voie en la raisonnant et en la perfectionnant. Ils le font en capitalisant l'expérience de façon empirique et pragmatique.

C'est là que notre tradition prend sa singularité et s'inscrit dans la durée. La légèreté, qui en est le résultat, est exactement ce qui est au centre de l'argumentaire rédigé à Saumur et qui a retenu l'attention de l'UNESCO pour classer notre tradition équestre au patrimoine immatériel de l'humanité.

Le passage par cette réflexion sur l'équitation savante nous permet donc de voir clair sur la spécificité de notre tradition équestre et répond parfaitement à la question posée par le titre de cet exposé. Mais il est clair également que cette philosophie de l'acte équestre dont nous avons hérité, transpire dans notre pratique moderne tant bien que mal et surplombe notre enseignement actuel et toutes nos activités. Il s'agit désormais d'en saisir la force et la modernité pour en approfondir les bienfaits.

Conclusion

Le processus de civilisation, si bien décrit et réfléchi par Norbert Elias, philosophe et sociologue allemand, s'est traduit, comme il le démontre de façon méthodique et peu contestable, par un accroissement progressif de la sensibilité des peuples. Nous en sommes au point qu'aujourd'hui nous sommes submergés par des préoccupations nouvelles du côté du bien-être animal qui se traduit politiquement par le développement de partis auto-proclamés « animalistes ».

Dans ce contexte, notre tradition apparaît donc comme un courant précurseur dans le domaine du travail des animaux. Elle est, dès l'origine, sensible aux émotions des équidés et inscrit nos pratiques dans une grande modernité. Ce qui est une chance que nous devons saisir. Que nous avons la responsabilité de saisir. Et la meilleure manière de la saisir, c'est de ré-enraciner notre enseignement équestre dans cet héritage si précieux.

C'est pourquoi l'initiative du Comité Régional du centre Val de Loire, qui nous a réunis aujourd'hui à Chambord, est si importante et si nécessaire et mérite vraiment une suite. C'est pourquoi la création de la Mission française de la culture équestre présidée par notre

ami Guillaume Henry est une bonne nouvelle. Elle est porteuse d'espoir pour l'ensemble de notre communauté de cavaliers passionnés.

Je vous remercie.